



CENTRE DE CONSULTATION
ET DE CONCERTATION

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR HENRI- BOURASSA / PIE-IX

DÉMARCHE D'INTERACTION
AVEC LE MILIEU

**SYNTHÈSE DES QUESTIONS,
PRÉOCCUPATIONS,
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS
DES PARTICIPANTS**

Déposée à la Ville de Montréal

Janvier 2011

Note au lecteur

Cette synthèse a été rédigée selon les règles de l'art du Centre de consultation et de concertation. Elle n'a pas fait l'objet de validation par les participants. Elle rapporte les propos le plus fidèlement possible.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Contexte et mandat	4
2.	Démarche d'interaction avec le milieu	5
3.	Description du projet en bref	7
4.	Synthèse des questions, préoccupations, commentaires et suggestions des participants	9
3.1	Appréciation générale	9
3.2	Circulation routière	9
	➤ <i>Congestion</i>	9
	➤ <i>Circulation dans les rues locales</i>	11
	➤ <i>Déconnection de la rue Jean</i>	12
3.3	Impacts appréhendés lors des travaux.....	12
3.4	Travaux sur le pont Pie-IX.....	13
3.5	Changement de niveau des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa	13
3.6	Transport en commun	13
	➤ <i>Aménagement du SRB</i>	14
3.7	Traverses piétonnières et cyclables	14
3.8	Aménagement urbain.....	15
	➤ <i>Aménagement des terrains excédentaires</i>	15
	➤ <i>Aménagement du boulevard Pie-IX</i>	15
3.9	Bruit et qualité de l'air.....	16
3.10	Expropriations	16
3.11	Embauche locale.....	16
3.12	Suivi des séances d'information	16
5.	Remerciements aux participants	17

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Lettres d'invitation aux séances d'information sectorielles

Annexe B : Liste des participants aux séances d'information sectorielles

Annexe C : Invitation publiée dans le Guide de Montréal-Nord

1. CONTEXTE ET MANDAT

L'échangeur Henri-Bourassa / Pie-IX a été construit en 1928 et il est rendu à la fin de sa vie utile. La Ville de Montréal a donc entrepris un processus de réflexion afin d'élaborer un projet de réaménagement qui tienne compte des déficiences actuelles (circulation de transit dans les rues locales, sécurité, traverses piétonnières, etc.), des projets à venir (Service rapide par bus, ouverture du pont de l'A-25, train de l'est) et des besoins futurs de circulation.

Dans ce contexte, le Centre de consultation et de concertation (CCC) a été mandaté par la Ville de Montréal afin de réaliser une démarche d'interaction avec le milieu visant à présenter le projet retenu par la Ville de Montréal aux différents intervenants du milieu et à recevoir leurs questions, préoccupations, commentaires et suggestions en vue de bonifier le projet.

Le présent document expose la démarche réalisée, décrit brièvement le projet et fait la synthèse des questions, préoccupations, commentaires et suggestions exprimés par les participants aux différentes rencontres tenues.

2. DEMARCHE D'INTERACTION AVEC LE MILIEU

Le CCC a réalisé un processus d'interaction avec le milieu en trois étapes. La première étape, réalisée au printemps 2010, consistait à cerner les enjeux, les préoccupations, les questions, les besoins et les modalités d'information du milieu. Pour atteindre ces objectifs, le CCC a rencontré, individuellement, des représentants d'organismes œuvrant dans différents secteurs d'intérêts à Montréal-Nord soit :

- La direction de l'arrondissement Montréal-Nord ;
- Le directeur et des organisateurs communautaires du CLSC Montréal-Nord ;
- Le directeur général du CLD et de la CDEC de Montréal-Nord ;
- Le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord ;
- Le directeur de l'école secondaire Calixa-Lavallée ;
- Le coordonateur et une représentante de la table de quartier Montréal-Nord en santé ;
- Le directeur de la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) ;
- Un représentant de Parole d'exclues (regroupement de citoyens) ;
- La coordonnatrice du Regroupement de citoyens de l'îlot Pelletier ;
- Quelques citoyens.

À la suggestion des participants rencontrés lors de l'étape 1, trois séances d'information sectorielles (étape 2) ont été organisées en collaboration avec la Ville de Montréal au cours de l'automne 2010 auprès de différents groupes de Montréal-Nord soit les organismes communautaires, les commerçants et gens d'affaires et enfin les résidents riverains au projet.

Pour l'organisation de la séance d'information auprès des organismes communautaires, une invitation a été lancée par courriel à différents organismes communautaires de Montréal-Nord qui ont relayé l'invitation auprès de leurs membres et à travers leur réseau. Pour la séance d'information sectorielle auprès des commerçants et gens d'affaires de Montréal-Nord, la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord a transmis l'invitation à ses membres (près de 200) et l'invitation a été distribuée porte à porte par Poste Canada à 80 entreprises du boulevard Pie-IX. Quant à la séance d'information auprès des résidents riverains, une invitation a été distribuée par Poste

Canada à près de 1500 foyers situés dans le quadrilatère délimité par le boulevard Gouin, les rues Pelletier, Charleroi et De London (cf. Lettres d'invitation à l'annexe A).

Ainsi, une première séance d'information sectorielle s'est tenue auprès des organismes communautaires de Montréal-Nord le 21 octobre 2010, une seconde auprès des commerçants et gens d'affaires de Montréal-Nord le 26 octobre 2010 et, le 27 octobre 2010, auprès des résidants riverains. Au total, une dizaine d'organismes communautaires, une dizaine des gens d'affaires et commerçants (cf. Liste des participants à l'annexe B) et environ 70 résidants ont participé aux séances d'information sectorielles respectives.

Enfin, une séance d'information destinée à l'ensemble des citoyens de Montréal-Nord a été tenue le 7 décembre 2010 à l'auditorium de l'école secondaire Calixa-Lavallée (étape 3). L'invitation à participer à cette rencontre a été publiée dans l'hebdo local *Le Guide de Montréal-Nord*, les 16 et 30 novembre 2010 (cf. Annexe C). Aussi, un exposé technique a été donné au journaliste du *Guide de Montréal-Nord*, suivi d'un article le 23 novembre 2010. L'invitation a également été relayée par certains organismes communautaires dont Parole d'excluEs, Montréal-Nord en santé et le CLSC de Montréal-Nord auprès de la population. Dans la foulée de la soirée d'information grand public du 7 décembre 2010, un article a paru le 14 décembre 2010 dans le *Guide de Montréal-Nord*.

Lors des séances d'information sectorielles et celle du 7 décembre 2010, le chargé de projet de la Ville de Montréal, Monsieur Laurent Guignard, a présenté le projet et répondu aux questions. Étaient présents également, Madame Chantal Aylwin de la Ville de Montréal et Monsieur Hugues Chantal de l'arrondissement Montréal-Nord qui ont donné quelques compléments d'information. À la séance d'information du 7 décembre 2010, Madame Louise Labre de la STM était aussi présente. Outre les questions, certaines préoccupations, commentaires et suggestions ont également été formulés par les participants. La section suivante en présente la synthèse.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter l'information disponible (fiche technique et présentation complète du projet) mis en ligne sur le site Internet de la Direction des transports de la Ville de Montréal, sous :

www.ville.montreal.qc.ca/plandetransport.

3. DESCRIPTION DU PROJET EN BREF

La Ville de Montréal prévoit réaliser des travaux visant à reconfigurer l'actuel échangeur Henri-Bourassa / Pie-IX, de type autoroutier, en un carrefour urbain à échelle humaine.

Ce carrefour, situé dans l'arrondissement de Montréal-Nord, possède une structure qui a atteint la fin de sa durée de vie utile et devra être démoli, selon les analyses réalisées par la Ville de Montréal.

Les travaux de réaménagement consisteront à démolir le viaduc Henri-Bourassa, datant de 1928, à démanteler les bretelles de circulation adjacentes et à créer trois intersections à niveau, à l'instar du réaménagement récent de l'échangeur des rues Parc/Pins. Ces trois intersections seront contrôlées par des feux de circulation pour gérer l'ensemble des mouvements de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX. Le projet requiert d'abaisser le boulevard Henri-Bourassa et de surélever le boulevard Pie-IX, afin de les amener à un même niveau. L'ensemble des services enfouis devront par conséquent être reconstruits.

Le projet prévoit un élargissement des trottoirs à 3,5 mètres et l'implantation de traverses piétonnes contrôlées par des feux de circulation à décompte numérique à quatre nouvelles intersections : Pie-IX/Henri-Bourassa, Pie-IX/Amos, Henri-Bourassa/Hébert et Pie-IX/Bretelle d'accès au pont Pie-IX.

Le carrefour sera également réaménagé et adapté en fonction de l'implantation prochaine du Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, prévu en 2013. Piloté par l'Agence métropolitaine de transport, ce projet de transport en commun consistera à réserver au centre du boulevard Pie-IX une voie de circulation par direction en tout temps aux autobus. Une station du SRB est prévue à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Amos.

Le projet vise également à empêcher la circulation de transit de rejoindre les rues locales, dont certaines enregistrent plus de mille véhicules à l'heure aux heures de pointe. La rue

Jean sera ainsi déconnectée du boulevard Pie-IX, tandis que la rue Amos, entre les axes Pie-IX et Saint-Julien, sera allouée uniquement au mode actif (cyclistes et piétons).

Le démantèlement de l'échangeur permettra de libérer des terrains d'une superficie de près de 150 000 pi², qui pourront être exploités à des fins de requalification urbaine. Le projet prévoit l'aménagement d'une nouvelle entrée de ville, dont la mise en valeur permettra d'unir le milieu paysager riverain au milieu urbain, de privilégier le verdissement du parcours d'entrée et d'implanter une place publique de près de 18 mètres de large de chaque côté du boulevard Pie-IX, et ce jusqu'à la rue Amos.

Le réaménagement prévu intervient également au moment où se redéfinit l'autoroute 25, avec la mise en service prochaine, à l'été 2011, du nouveau pont reliant Laval à Montréal, qui délesterá le corridor Pie-IX d'un trafic de transit important.

Les travaux du carrefour, qui seront réalisés de 2011 à 2013, sont estimés à 35 M\$.

4. SYNTHÈSE DES QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS

3.1 Appréciation générale

Les participants ont souligné leur appréciation du processus d'information et de collecte des préoccupations, commentaires et suggestions mis en place.

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés favorables au projet de réaménagement de l'échangeur autoroutier en carrefour urbain. De façon générale, ils appuient le concept d'intersection urbaine avec feux de circulation, les aménagements envisagés pour l'amélioration de la sécurité des piétons, la fermeture de la rue Jean et l'aménagement paysager pour une entrée de ville plus attrayante. Toutefois, certaines préoccupations ont été soulevées, particulièrement quant à la gestion de la circulation (densité, synchronisation des feux de circulation, circulation locale, etc.) et à la possibilité d'une augmentation de la congestion dans le secteur.

3.2 Circulation routière

Plusieurs questions et préoccupations ont été formulées concernant la circulation routière soit durant les travaux et/ou une fois le réaménagement complété. Ces questions portaient principalement sur la congestion sur les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX ainsi que sur le pont Pie-IX. La circulation dans les rues locales a également été l'objet de plusieurs interventions.

➤ **Congestion**

La congestion a été soulevée à plusieurs reprises par des participants aux différentes séances d'information. Ces participants craignent une augmentation de la congestion durant les travaux mais également après l'aménagement d'une intersection avec feux de circulation et l'aménagement d'un SRB qui retranchera deux voies de circulation. Pour certains, les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX sont deux autoroutes et le nouveau carrefour sera un goulot d'étranglement.

Certains participants se sont dits sceptiques quant à une baisse significative du trafic sur le pont Pie-IX après l'ouverture du pont de l'A25. Ils croient que si un bon nombre de camions utiliseront effectivement le nouveau pont, la plupart des voitures continueront à utiliser le pont Pie-IX (ou y reviendront à court terme) soit parce que ce sont des personnes qui travaillent dans Montréal-Nord soit parce qu'ils n'auront pas les moyens de payer 80\$ ou 100\$ de plus par mois pour utiliser le pont de l'A25. Ils estiment donc que la densité de circulation dans le secteur demeurera importante.

Concernant la densité de circulation dans ce secteur, certains participants se demandent si des discussions sont entreprises avec la Ville de Laval afin de mettre en place des mesures pour réduire la circulation en provenance de Laval (en particulier des stationnements incitatifs).

D'autres participants se demandent si la limite de capacité des feux de circulation, particulièrement sur le boulevard Henri-Bourassa en direction ouest, n'aura pas pour effet d'augmenter la congestion sur le tronçon à l'est du carrefour. Ils ont mentionné qu'il est actuellement très difficile d'emprunter les boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa à partir des rues locales à cause du nombre élevé de véhicules. Ils se demandent si cette situation ne sera pas aggravée par les nouveaux feux de circulation. D'autres participants craignent un ralentissement du trafic vers Laval.

Certains participants se questionnent sur les mouvements nord-est et sud-ouest : « Comment les véhicules en provenance du nord pourront-ils se diriger vers l'est ? » et « Afin de conserver une meilleure fluidité, ne serait-il pas plus efficace de conserver la bretelle sud-ouest ? »

Par ailleurs, des participants ont souligné que la plupart des résidents et des travailleurs de Montréal-Nord utilisent leur voiture car le réseau de transport en commun n'est pas très efficace à Montréal-Nord, particulièrement pour les travailleurs du quartier industriel. Ainsi, ils se demandent si, après l'implantation du SRB et du retrait de 2 voies de circulation sur le boulevard Pie-IX, il n'y aura pas une augmentation de la congestion. D'autres s'inquiètent aussi de l'augmentation de la congestion sur le pont Pie-IX si une voie est réservée pour le SRB.

Des participants ont mentionné la difficulté pour les automobilistes en provenance de l'est de prendre le pont Pie-IX à cause de la voie réservée sur le boulevard Henri-Bourassa qui les oblige à se déplacer sur la voie de gauche, à dépasser les autobus pour reprendre la voie de droite afin de pouvoir prendre le virage à droite pour le pont. Ils se demandent si le nouvel aménagement améliorera cette situation.

➤ ***Circulation dans les rues locales***

Bon nombre de participants ont relaté les nuisances liées à la circulation locale importante vécues actuellement par les résidants (poussières, bruit, pollution, sécurité, etc.). Plusieurs questions ont donc été posées quant à la circulation dans les rues locales une fois le réaménagement de l'échangeur en carrefour urbain réalisé.

Plusieurs participants se demandent s'il y aura des déviations de la circulation dans les rues locales durant les deux ans que dureront les travaux et quels effets auront ces déviations sur les résidants.

D'autre part, un participant se demande quelles voies emprunteront les 6000 voitures par semaine qui circulent actuellement sur le boulevard Gouin ouest et sur la rue Garon en période de pointe. Un autre participant est préoccupé par l'augmentation des difficultés d'accès à la rue Arthur-Champoux (sortie et entrée), à cause de la densité de la circulation sur les boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa. D'autres participants s'inquiètent d'un détournement possible des véhicules sur les rues locales advenant l'augmentation de la congestion sur le boulevard Pie-IX avec l'ajout de feux de circulation et l'aménagement du SRB.

Des participants ont questionné les intentions de la Ville de Montréal concernant la modification d'intersections ou l'inversion du sens de la circulation de certaines rues. Certains s'interrogent sur l'éventuelle fermeture ou d'une mise à sens unique de la rue Amos. Ils ont mentionné qu'actuellement beaucoup de véhicules utilisent cette rue pour prendre le pont Pie-IX et ils craignent un débordement de la circulation dans les rues avoisinantes si cette rue n'était plus disponible.

Enfin, des participants souhaitent que la Ville de Montréal fasse un suivi de la circulation durant les travaux et une fois le projet complété.

➤ **Déconnection de la rue Jean**

Des participants se sont dits très heureux de la déconnection éventuelle de la rue Jean du boulevard Pie-IX.

Dans le cadre des travaux de réaménagement, ils se demandent si la circulation sera déviée sur la rue Jean, transformant cette rue locale en boulevard.

D'autres participants se sont questionnés sur le style de muret qui sera aménagé à la rue Jean après la surélévation du boulevard Pie-IX. Certains ont dit privilégier l'aménagement d'un talus avec des arbres, plus écologique qu'un muret et plus efficace pour réduire le bruit et les poussières.

Certains participants ont souligné que lorsque la rue Jean sera déconnectée, le parapet qui sépare actuellement la rue Jean et la rue Beaudin ne serait plus nécessaire. Ils se demandent s'il sera démoli. Un participant a proposé de défaire le U de la rue Beaudin et d'aménager deux impasses.

Des participants souhaiteraient la déconnection de la rue Jean dès maintenant.

3.3 Impacts appréhendés lors des travaux

Plusieurs questions ont été posées quant aux impacts des travaux dans le milieu :

- Comment se fera l'accès aux commerces sur le boulevard Henri-Bourassa ?
- Les travailleurs du chantier vont-ils stationner leur voiture dans les rues avoisinantes réduisant d'autant les places de stationnement pour les résidents ?
- Y aura-t-il des incitatifs pour encourager l'utilisation du transport en commun ?
- Existe-t-il des ententes avec la Ville de Laval afin réduire le nombre de véhicules en provenance de Laval ?
- Quels seront les horaires de travail ?
- Les travaux affecteront-ils le jardin communautaire ?

- Est-ce que la création d'un « Bureau de révision du plan d'urbanisme de l'arrondissement Montréal-Nord » modifiera l'échéancier des travaux du réaménagement de l'échangeur Pie-IX/Henri-Bourassa ?
- Est-ce que le parc Pilon sera utilisé pour la réalisation des travaux de l'échangeur ?
- Est-ce que les accès au parc Pilon seront maintenus pendant les travaux ?
- Est-ce que les travaux d'infrastructures prévus dans le cadre du projet incluent le raccordement des rues avoisinantes à l'égout pluvial de l'échangeur afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie ?

3.4 Travaux sur le pont Pie-IX

Quelques participants s'interrogent sur les travaux éventuels sur le pont Pie-IX par le MTQ, particulièrement sur la coordination des échéanciers des travaux entre les deux projets. Seront-ils réalisés de façon consécutive ou en même temps ?

D'autres participants se demandent si le pont Pie-IX sera fermé, si des piliers seront démolis, si le pont restera au même niveau.

3.5 Changement de niveau des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa

Des participants anticipent que lorsque le boulevard Henri-Bourassa sera abaissé, les maisons du boulevard Henri-Bourassa nord près de l'échangeur seront surélevées par rapport à la rue. Ils se demandent comment les résidents auront accès à leur résidence.

3.6 Transport en commun

Certains participants doutent des prévisions de transfert modal de la voiture au transport collectif et d'une baisse réelle du nombre de voitures en circulation une fois que le SRB aura été mis en service.

Plusieurs participants souhaitent le maintien des circuits et des arrêts d'autobus locaux (notamment le circuit de l'autobus 139) durant les travaux mais également une fois que le SRB aura été implanté. Ils se demandent ce que seront les tarifs pour utiliser le SRB.

Des participants se demandent si les autobus du SRB qui partiront de Laval seront de la STL ou de la STM et s'il est prévu d'en faire partir du boulevard Henri-Bourassa pour

permettre aux montréalais de pouvoir embarquer dans les autobus qui seront nécessairement plein à partir de Laval, et éviter la situation que vivent actuellement les utilisateurs du métro à la station Henri-Bourassa.

➤ **Aménagement du SRB**

Plusieurs participants ont posé des questions quant à l'aménagement du SRB. Certains ont rappelé qu'il y avait un service d'autobus au centre de la voie du boulevard Pie-IX qui a été interrompu car jugé trop dangereux. Ils se questionnent donc sur le projet de remettre un SRB au centre de la voie plutôt qu'en rive. D'autres ont mentionné le coût élevé d'aménagement au centre des voies.

Certaines questions techniques ont également été posées : « Est-ce que l'espace sous le viaduc situé au boulevard Industriel est suffisant pour faire passer un SRB sur deux voies ? », « Y aura-t-il possibilité pour les véhicules de tourner à gauche sur le boulevard Pie-IX ? », « Comment le déneigement se fera-t-il sur les voies réservées au SRB ? », « Est-ce que le SRB se rendra jusqu'à la rue Notre-Dame ? »

3.7 Traverses piétonnières et cyclables

Plusieurs participants ont souligné les difficultés éprouvées par les piétons pour traverser le boulevard Henri-Bourassa particulièrement à l'intersection de la rue Pelletier où les piétons sont très nombreux dû à la proximité de l'école secondaire. Ils ont mentionné qu'une traverse de lignes jaunes sur la chaussée existe mais elle n'est pas respectée par les automobilistes. Ils souhaiteraient l'installation de panneaux pour inciter les conducteurs à ralentir à cet endroit. De plus, ces participants souhaiteraient des améliorations sur le boulevard Henri-Bourassa au coin de la rue Léger et au coin de la rue Garon pour rendre la traverse piétonnière sécuritaire.

Des participants ont souligné qu'une des préoccupations des citoyens est la place qu'ils occupent dans le projet par rapport à celles des véhicules. Ils se demandent si le pont pourrait accueillir une voie piétonnière et cyclable qui pourrait être reliée à la piste cyclable du boulevard Gouin. De plus, ils souhaiteraient qu'il y ait une annonce à l'entrée

du pont informant les automobilistes qu'ils entrent maintenant dans un environnement piétonnier.

D'autres participants se demandent si une piste cyclable sera aménagée sur le boulevard Pie-IX pour que Montréal-Nord bénéficie d'un axe cyclable nord-sud. Il a également été demandé si le lien piétonnier-cyclable envisagé sur la rue Amos se poursuivra vers l'ouest. Certains souhaitent que des aménagements d'accès à la rivière des Prairies pour les piétons et les cyclistes soient prévus dans le cadre de ce projet.

3.8 Aménagement urbain

➤ Aménagement des terrains excédentaires

Plusieurs participants se sont intéressés aux aménagements éventuels des terrains excédentaires (de part et d'autre du boulevard Pie-IX) après les travaux.

Des participants ont souligné que l'ouest de Montréal-Nord est peu pourvu en équipements récréatifs et communautaires, intérieurs et extérieurs et ils souhaiteraient que le réaménagement de ces terrains excédentaires se fasse en tenant compte de ces insuffisances.

Certains participants s'interrogent sur les places de stationnement disponibles si des commerces sont implantés sur le boulevard Pie-IX après le réaménagement et l'implantation du SRB (il est interdit de stationner sur le boulevard Pie-IX).

Plusieurs participants ont insisté pour que l'arrondissement Montréal-Nord les informe et les consulte lors de l'élaboration des projets de développement des terrains excédentaires.

➤ Aménagement du boulevard Pie-IX

Certains participants souhaitent que le boulevard Pie-IX devienne une vraie rue commerciale plutôt qu'une rue servant surtout au transit. Ils suggèrent de planifier des aménagements afin d'inciter les personnes à s'arrêter pour faire des achats. Un participant a dit douter, étant donné la circulation élevée sur le boulevard Pie-IX, que les gens aient envie d'aller s'y promener même sur des trottoirs plus larges.

D'autres participants sont d'avis que l'amélioration de la fluidité sur le boulevard Pie-IX pourrait plutôt inciter les conducteurs à y passer encore plus vite sans faire d'arrêts.

3.9 Bruit et qualité de l'air

Des participants se demandent s'il y aura une augmentation des niveaux de bruit après le réaménagement en intersection avec feux de circulation. Ils soulignent qu'actuellement, le premier arrêt des véhicules se situe à la rue Charleroi. Après le réaménagement, les véhicules, y compris les autobus, devront s'arrêter au niveau de la rue Jean occasionnant selon eux un niveau de bruit plus élevé.

Par ailleurs, des participants se demandent s'il ne serait pas possible d'intégrer au contrat de l'entrepreneur des clauses pour assurer la qualité de l'air.

3.10 Expropriations

Certains participants se sont interrogés sur la nécessité d'acquérir des espaces (p.ex. bâtiments « Meuble en gros » et lave-auto) pour les besoins du réaménagement.

3.11 Embauche locale

Plusieurs participants ont souligné le taux de chômage élevé dans le secteur et souhaitent que des programmes ou une politique d'embauche locale de la Ville de Montréal fassent partie des exigences pour les entrepreneurs.

3.12 Suivi des séances d'information

Les participants ont apprécié la démarche d'information et de participation entreprise par la Ville de Montréal et souhaitent que cette dernière maintienne les liens avec les organismes communautaires et qu'elle donne de l'information en continu.

Certains participants ont mentionné être intéressés à participer activement aux différents démarches. Ils souhaitent être mis au courant des discussions avec les partenaires (STM, AMT, MTQ), pouvoir faire part de leurs préoccupations durant les travaux, faire des suggestions sur le projet de réaménagement ainsi que sur les projets connexes (réfection du pont, SRB, circuit d'autobus, etc.).

Une participante a invité les personnes présentes à poursuivre la réflexion et les actions dans le cadre des assemblées citoyennes tenues mensuellement par la table de concertation Montréal-Nord en santé. Elle souligne qu'ils ont rassemblé, au fil des séances d'information, les préoccupations des citoyens, qu'ils ont divisées en six volets : qualité de vie, sécurité routière, développement durable, emploi local, équipements collectifs, communications. Elle mentionne également leur intérêt à être tenu au courant de l'avancement du dossier.

5. REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS

Le maire de Montréal-Nord, les responsables de la Ville de Montréal ainsi que l'équipe du Centre de consultation et de concertation tiennent à remercier les participants pour l'intérêt et leur participation aux différentes étapes de la démarche d'interaction avec le milieu.

ANNEXE A

Lettres d'invitation aux séances d'information sectorielles

Ville de Montréal
Service du développement et des opérations
Direction des transports
Division des grands projets
801, rue Brennan, 6^e étage
Montréal (Qc) H3C 0G4

Le 6 octobre 2010

Objet : séances d'information en marge des travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX

Aux organismes de Montréal-Nord

La Ville de Montréal organise des séances d'information afin de présenter le projet de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX.

Le projet de réaménagement consiste à remplacer l'actuel échangeur, dont la durée de vie est atteinte, par un carrefour urbain à niveau, doté entre autres de nouvelles intersections contrôlées par des feux de circulation et de voies réservées permanentes sur le boulevard Pie-IX et sur le pont Pie-IX.

Le projet vise à favoriser l'usage du transport actif et collectif, sécuriser davantage les déplacements des piétons et améliorer la qualité de vie des résidents de Montréal-Nord. Ce réaménagement permettra également l'implantation du Service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX, prévue en 2013.

Afin de vous présenter le projet plus en détails, répondre à vos questions et recevoir vos commentaires et suggestions, la Ville de Montréal, en collaboration avec le Centre de consultation et de concertation, vous invite à une séance d'information qui se déroulera le :

Jeudi, 21 octobre 2010 à 13h00

**Au 4241, Place de l'Hôtel-de-Ville
Montréal-Nord**

SVP, confirmer votre présence auprès de madame Isabelle Laporte, coordonnatrice de projet au Centre de consultation et de concertation par téléphone au 514 376-3328, par télécopieur au 514-376-0876 ou par courriel au il@c-consult-concert.qc.ca.

Service du développement et des opérations
Direction des transports
801, rue Brennan, 6^e étage
Montréal (Qc) H3C 0G4

Le 8 octobre 2010

OBJET : séances d'information en marge des travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX

Aux gens d'affaires et commerçants de Montréal-Nord,

La Ville de Montréal organise actuellement des séances d'information afin de présenter le projet de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX.

Le projet de réaménagement consiste à remplacer l'actuel échangeur, dont la durée de vie est atteinte, par un carrefour urbain à niveau, doté entre autres de nouvelles intersections contrôlées par des feux de circulation et de voies réservées permanentes sur le boulevard Pie-IX et sur le pont Pie-IX.

Le projet vise à favoriser l'usage du transport actif et collectif, sécuriser davantage les déplacements des piétons et améliorer la qualité de vie des résidents de Montréal-Nord. Ce réaménagement permettra également l'implantation du Service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX, prévue en 2013.

Afin de vous présenter le projet plus en détails, répondre à vos questions et recevoir vos commentaires et suggestions, la Ville de Montréal, en collaboration avec le Centre de consultation et de concertation, vous invite à une séance d'information qui se déroulera :

Le mardi 26 octobre 2010 à 7h30¹
Au 4241, Place de l'Hôtel-de-Ville
Montréal-Nord

RSVP – prière de confirmer votre présence auprès de madame Isabelle Laporte, coordonnatrice de projet au Centre de consultation et de concertation par téléphone au 514 376-3328, par télécopieur au 514 376-0876 ou par courriel au il@c-consult-concert.qc.ca.

¹ Café et viennoiseries seront servis.

Service du développement et des opérations
Direction des transports
801, rue Brennan, 6^e étage
Montréal (Qc) H3C 0G4

Le 8 octobre 2010

Objet : séances d'information en marge des travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX

Aux citoyens riverains,

Madame,
Monsieur,

La Ville de Montréal organise actuellement des séances d'information afin de présenter le projet de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX.

Le projet de réaménagement consiste à remplacer l'actuel échangeur, dont la durée de vie est atteinte, par un carrefour urbain à niveau, doté entre autres de nouvelles intersections contrôlées par des feux de circulation et de voies réservées permanentes sur le boulevard Pie-IX et sur le pont Pie-IX.

Le projet vise à favoriser l'usage du transport actif et collectif, sécuriser davantage les déplacements des piétons et améliorer la qualité de vie des résidants de Montréal-Nord. Ce réaménagement permettra également l'implantation du Service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX, prévue en 2013.

Afin de vous présenter le projet plus en détails, répondre à vos questions et recevoir vos commentaires et suggestions, la Ville de Montréal, en collaboration avec le Centre de consultation et de concertation, vous invite à une séance d'information qui se déroulera :

Le mercredi 27 octobre 2010, à 19h15

À l'auditorium de l'École secondaire Calixa-Lavallée

Au 4444, boul. Henri-Bourassa Est

Entrée par la rue Pelletier

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à contacter madame Isabelle Laporte, coordonnatrice de projet au Centre de consultation et de concertation au 514 376-3328.

ANNEXE B

Liste des participants aux séances d'information sectorielles

Organismes communautaires, 21 octobre 2010

- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- Café jeunesse multiculturel
- Coup de pouce jeunesse
- CSSS Montréal-Nord
- Éconord
- Montréal-Nord en santé
- Parole d'Exclus
- Table de concertation des aînés de Montréal-Nord
- Tandem

Gens d'affaires et commerçants, 26 octobre 2010

- ASC Solutions
- Bureau de Denis Coderre
- Bureau de Line Beauchamp
- Caisse Desjardins Montréal-Nord
- Centre local de développement de Montréal-Nord
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Claulac inc.
- Lave-auto Image 007
- Meubles en gros
- Volton inc.
-

ANNEXE C

Invitation publiée dans le Guide de Montréal-Nord



Invitation aux résidents de Montréal-Nord Soirée d'information publique

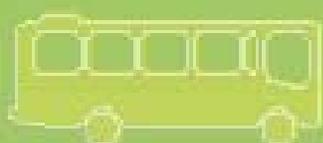
**Réaménagement du carrefour
Henri-Bourassa / Pie-IX**

Le mardi 7 décembre 2010, à 19h15

**À l'auditorium de l'École secondaire Calixa-Lavallée
Au 4444, boul. Henri-Bourassa Est
Entrée par la rue Pelletier**

Une période de questions est prévue après la présentation.

Pour information supplémentaire:
ville.montreal.qc.ca/plandetransport
ou Isabelle Laporte du CCC au 514 376-3328



Montréal 



0001-001-0018